

Bonjour,

La réparation des zones dans le lieu-dit de joué n'est pas cohérente par rapport à l'état actuel de ce quartier.

En effet la zone U et NF au centre de celui-ci est délimité de manière incohérente.

Le quartier de la Huillade est en zone U alors que celui de Haudoua, de même densité jusqu'à la piste cyclable est en zone NF.

Il paraîtrait plus équitable que cette zone autour du croisement de la D110 et de la route de Haudoua soit défini en zone U sur un périmètre défini.

Bien cordialement